

Règlement Spécifique - Open BFC 2025 -

Préambule

Pour toutes les informations qui ne sont pas distillées dans ce règlement spécifique Open BFC, il faudra vous reporter au règlement général fédéral et au règlement spécifique fédéral en vigueur.

I- GÉNÉRAL

L'Open BFC 2025 est une manifestation exclusivement réservée aux cavaliers issue de la région Bourgogne Franche Comté pour les disciplines du **CSO, Dressage, Hunter**.

L'Open BFC 2025 sera ouvert aux cavaliers de toutes régions pour les disciplines du **Derby CSO, Endurance, Equifeel, Equifun, Equitation Western, Ride and Run et Voltige**.

Le Championnat régional se court sur les disciplines suivantes : **CSO, Dressage, Hunter, Endurance, Equifeel et Equifun**

Pour qu'un championnat de Bourgogne Franche Comté soit valable, l'épreuve support doit comporter au minimum 3 cavaliers ou équipes partants différents issue de la région Bourgogne Franche Comté.

Pour les épreuves de moins de 3 cavaliers ou équipes partants, il n'y aura pas de podium pour le Championnat Régional mais uniquement une remise des prix de l'épreuve. Le coefficient majoré sera appliqué selon le règlement fédéral.

Pour chaque discipline labellisée Championnat Régional, il y aura une remise des prix de l'épreuve à l'issue de chaque étape pour l'ensemble des cavaliers (Championnat et hors Championnat) puis une remise des prix du Championnat récompensant les 3 meilleurs cavaliers, de chaque catégorie, courant le Championnat Régional.

Afin de participer au championnat, les cavaliers devront être titulaires d'une licence de compétition club délivrée dans un club affilié en Bourgogne Franche Comté.

Pour les cavaliers non licenciés en Bourgogne Franche Comté (Association, SHF et ACF) mais habitant dans la région BFC et qui souhaite participer au Championnat Régional, il faudra transmettre un mail à sport@ehnc.fr avec la photocopie de la licence ainsi qu'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

Si un cavalier engage plusieurs chevaux dans un même championnat, seul le meilleur résultat sera retenu pour le classement du championnat de Bourgogne Franche Comté.

Un couple peut s'engager sur plusieurs niveaux d'épreuves, mais ne pourra concourir que pour un seul championnat de la discipline (CSO Club ou CSO Poney). La catégorie la plus haute sera retenue.

Un cavalier peut s'engager dans plusieurs championnats avec un cheval différent. (Exemple : Poney 2 – Club 2 ou Club 2 – Club 1).

S'agissant d'un Championnat Régional, aucun changement de cavalier ne sera autorisé après la clôture des engagements. Un changement de cheval sera autorisé uniquement jusqu'au **lundi 21 avril 2025** et sous réserve d'un certificat vétérinaire qui sera à transmettre par mail à sport@ehnc.fr.

La clôture des engagements est fixée au **14 avril 2025** pour les disciplines du CSO, Dressage, Hunter.

La clôture des engagements est fixée au **21 avril 2025** pour les disciplines du **Derby CSO, Endurance, Equifeel, Equifun, Equitation Western, Ride and Run et Voltige**.

Droit de participation des poneys / chevaux

L'Open BFC est une manifestation multidisciplinaire avec une DUC différente par discipline. De manière générale, concernant le droit de participation des poneys et chevaux, nous vous demandons de bien vouloir vous reporter au règlement général fédéral et au règlement spécifique fédéral en vigueur.

Rappel du règlement FFE :

CSO : 3 participations maximum par jour

Dressage : 4 reprises maximum par jour ou 2 épreuves combinées

Hunter : 3 participation maximum par jour ou 2 épreuves combinées

II- CSO Club – Poney

Ces épreuves officielles se dérouleront selon le règlement des compétitions FFE : dispositions spécifiques **CSO**

Le championnat régional de Bourgogne Franche Comté se court sur 2 étapes.

Épreuves Poney

- 1ère étape Samedi 26 avril 2025 : Épreuve Vitesse Barème A au chronomètre (**Poney 4 à As Poney 1**)
- 2ème étape Dimanche 27 avril 2025 : Épreuve Grand prix Barème A temps différé (**Poney 4 à As Poney 1**)

Épreuves Club

- 1ère étape Samedi 26 avril 2025 : Épreuve Vitesse Barème A au chronomètre (**Club 4 à Club Élite et Club E3 à E1**)
- 2ème étape Dimanche 27 avril 2025 : Épreuve Grand prix Barème A temps différé (**Club 4 à Club Élite et Club E3 à E1**)

Ordre de départ

Le 1er jour, tous les cavaliers partent dans l'ordre de passage défini par la FFE. Le 2ème jour, les cavaliers hors championnat partent en début d'épreuve et les cavaliers qui participent au championnat partent à la suite dans l'ordre inverse du classement.

Modalité de classement

Classement à l'issue de la 2ème étape : il s'obtient en additionnant les pénalités obtenues par les couples dans les 2 étapes, le temps de la 2ème étape départage les ex-aequo. En cas de nouvelle égalité, le temps de la première étape servira à départager.

Les éliminés ou abandons dans la 1e et/ou la 2e étape se verront attribuer le score du dernier couple classé dans l'étape en question, plus 20 points avec le double du temps accordé. Les non-partants dans la 1e étape pourront partir en 2e étape mais ne seront pas comptabilisés dans le championnat régional.

Pour courir le championnat, les cavaliers devront engager et courir les deux épreuves.

III- Hunter

Ces épreuves officielles se dérouleront selon le règlement des compétitions FFE : dispositions spécifiques **Hunter**.

Le championnat régional de Bourgogne Franche Comté se court sur 2 étapes.

Épreuves Pony

- 1ère étape Vendredi 25 avril 2025 : Épreuve Mixte Mania Imposée (Club Pony 2 à Club Pony Élite)
- 2ème étape Vendredi 25 avril 2025 : Épreuve Maniabilité (Club Pony 2 à Club Pony Élite)

Épreuves Club

- 1ère étape Vendredi 25 avril 2025 : Épreuve Mixte Mania Imposée (Club 2 à Club Élite)
- 2ème étape Vendredi 25 avril 2025 : Épreuve Maniabilité (Club 2 à Club Élite)

Ordre de départ

Pour les 2 étapes, tous les cavaliers partent dans l'ordre de passage défini par la FFE.

Modalité de classement

Le classement du championnat de Bourgogne Franche Comté se fera sur le cumul des notes de l'épreuve Mixte et de l'épreuve Mania du vendredi 25 avril 2025 du même niveau technique.

Pour courir le championnat, les cavaliers devront engager et courir les deux épreuves.

IV-Dressage

Ces épreuves officielles se dérouleront selon le règlement des compétitions FFE : dispositions spécifiques

Dressage

Le championnat régional de Bourgogne Franche Comté se court sur 2 étapes.

Épreuves Pony

- 1ère étape Vendredi 25 avril 2025 : Épreuve Libre (Poney 2 à Poney Élite)
- 2ème étape Vendredi 25 avril 2025 : Épreuve Grand Prix (Poney 2 à Poney Élite)

Épreuves Club

- 1ère étape Vendredi 25 avril 2025 : Épreuve Libre (Club 3 à Club Élite)
- 2ème étape Vendredi 25 avril 2025 : Épreuve Grand Prix (Club 3 à Club Élite)

Horaires et Ordre de départ

Pour les 2 étapes, les horaires individuels sont établis par l'organisateur.

Modalité de classement

Le classement du championnat de Bourgogne Franche Comté s'établira à partir d'un classement combiné Libre / Grand Prix.

Les deux moyennes seront additionnées.

Pour courir le championnat, les cavaliers devront engager et courir les deux épreuves.

V-Equifeel

Le Championnat Régional se court sur l'ensemble des épreuves Clubs et Clubs Poneys organisées dans le cadre de la manifestation Open BFC 2025.

Un cavalier peut participer à 5 épreuves maximum, un même couple à 1 seule épreuve club /jour.

Un équidé peut participer à 5 épreuves maximum, sauf les 4 ans. Dans le cas d'un engagement en catégorie élite, le maximum est 3 épreuves.

Chaque couple cavalier/cheval peut participer à trois épreuves maximum :

- S'il y a engagement sur 2 épreuves, il y aura obligatoirement une épreuve préparatoire et une autre épreuve.
- S'il y a engagement sur 3 épreuves, il y aura obligatoirement deux épreuves préparatoires et une autre épreuve.

VI- Endurance

Le Championnat Régional se court sur l'ensemble des épreuves Clubs et Amateurs organisées dans le cadre de la manifestation Open BFC 2025.

- Liste des épreuves organisées avec distances et vitesses imposées différentes

Épreuves Clubs

Club A 10 km	6 à 8Km/h
Club Poney 4 10 km	6 à 10Km/h
Club 4 10 km	6 à 12Km/h
Club 3 20 km	6 à 12Km/h
Club 2 20 km	12 à 15 km/h
Club 2 Spéciale 30 km	12 à 15 km/h
Club 1 40km	12 à 15 km/h
Club Elite 60 km	12 à 15 km/h

Épreuves Amateurs

Amateur 4 20km	12 à 15 km/h
Amateur 4 spécial 30km	12 à 15 km/h
Amateur 3 40km	12 à 15 km/h
Amateur 2 60 km	12 à 15 km/h
Amateur 1 80km	12 à 16 km/h

• Les chevaux

Ils doivent être obligatoirement enregistrés au SIRE, détenteurs d'un document d'identification avec une vaccination à jour et enregistrés FFE (enregistrement gratuit) pour pouvoir s'engager en compétition.

Qualification nécessaire

Club 1 : une qualification au moins en Club 2

Club Elite : une qualification au moins en Club 1

• Les cavaliers

Tous les cavaliers doivent apporter un porte dossard

Les concurrents benjamins et moins (moins de 12 ans) doivent être accompagnés d'un concurrent engagé majeur.

Qualification nécessaire

Club 1 : une qualification au moins en Club 2

Club Elite : une qualification au moins en Club 1

- Le circuit

Départ et arrivée vers l'hippodrome, balisage au plâtre et panneaux. Terrain varié alternant des parties plates galopantes et des dénivelés.

Lieu de stationnement : parking Equivallée

Un dossier sera remis à chaque concurrent à son arrivée comportant : son dossard, sa carte de suivi vétérinaire, le road-book pour l'assistance, la carte du circuit, des informations diverses.

Ce dossier pourra être retiré à partir de 7h30 vers l'aire de contrôle vétérinaire.

Heure limite de départ et contrôle vétérinaire :

Contrôle vétérinaire initial dans l'heure précédent le départ, cheval non sellé avec papiers d'identification à partir de 7h30

Épreuves de 10 à 30 km : heure de départ maximum 12h

Épreuve de 40 km et 60km : heure de départ maximum 10h

Épreuve de 80 km : heure de départ entre 8h et 8h15 (maximum)

Le contrôle vétérinaire intermédiaire doit être réalisé dans les 20 minutes (1 h d'arrêt entre 2 boucles)

Le contrôle final doit être réalisé dans les 30 minutes

- Le classement

Le classement final se fait en tenant compte : de la vitesse moyenne sur la piste et du rythme cardiaque final.

Des éliminations pourront être prononcées lors des contrôles vétérinaires si :

- Rythme cardiaque supérieur à 64 pulsations minute
- Boiterie continue au trot, aller et retour (ligne droite 30 à 40 m)
- Problème métabolique ou blessures

Chaque concurrent classé sera récompensé. Une remise des prix « Championnat » aura lieu pour chaque épreuve où il y aura au moins 3 concurrents licenciés en Bourgogne Franche Comté.

VII- Ride and Run

• Liste des épreuves organisées

Club 3 duo mixte	1 km
Club 2 duo mixte	2 km
Club 1 duo mixte	4 km
Club 1 duo femme	4 km
Club Elite duo mixte	8 km
Club Elite GP duo mixte	12 km
Open 2 mixte (sans relai)	1 km
Open 1 mixte (sans relai)	2 km

• Particularité épreuves Open

Ces épreuves s'effectuent sans changement, le cavalier est accompagné par un coureur à pied.

Pour les coureurs, la présentation obligatoire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition de moins d'un an sera demandée.

- Inspections vétérinaires des poneys / chevaux

Réservé uniquement aux épreuves de 8km et +

Toute élimination d'un poney / cheval lors du contrôle vétérinaire final, entraîne l'élimination du binôme. Il est obligatoire et doit se dérouler au plus tard 30 minutes après l'arrivée. Il n'intervient pas dans le classement mais il peut être éliminatoire pour le binôme dans le cas d'une fréquence cardiaque supérieure à 64 pulsations maxi / minute et / ou de boiterie.

VIII- Remise des prix*

La remise des prix de chaque Championnat, s'effectuera après les remises des prix des épreuves individuelles.

**La présence du cavalier pour les remises des prix de chaque épreuve et du championnat est obligatoire. En cas d'absence à la Remise des Prix, les lots seront distribués au suivant dans le classement sans élimination dudit classement.*